



DEPARTEMENT DE L'EURE  
INTERCO NORMANDIE SUD EURE  
84, Rue du Canon  
27130 VERNEUIL D'AVRE ET D'ITON

**N° D2020-180**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**Séance du 16 Décembre 2020**

Nombre de Conseillers

En exercice :	<b>60</b>			
Présents :	<b>49</b>			
Pouvoirs :	<b>8</b>			
Voteants :	<b>57</b>	<b>Pour : 57</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstentions : 0</b>

L'an deux mil vingt, le 16 décembre à 18h30, le Conseil de Communauté, légalement convoqué le 10 décembre 2020, s'est réuni en séance publique dans la salle des fêtes de Mesnils sur Iton, sous la présidence de M. Jean-Luc BOULOGNE

Etaient présents :

MM. AMIGON, BACCARO, BAÏSSAS, Mme BAUDOUIN, M. BODEY, Mme BONNARD, MM BOUCHERIE, BOUDEYRON, BOULOGNE, BOURLON DE ROUVRE, BRAULT, BRISSET, BRUNET, Mme BULARD, M. CHATEAUGIRON, Mme CHAUVIERE, M. CHERON, Mme COMPAGNON, Mme CORMIER, MM. CORNET, DE SELLE DE BEAUCHAMP, Mmes DE TOMASI, DELHOME, Mme DESNOS DHEYGERS, M. DOUBLET, Mmes DUMONTIER, FRANCHET, GUITTON, MM. JOUSSET, LANOS, LEBON, M. MALHERBE, Mme. MARTIN, M. MORIERE, Mme MOUTONNET, Mme. NOEL, M. OSMOND, PARENT, PETITBON, POURVU, PROVOST, Mme REBER, MM. ROMERO, Mme SAS, SURMULET, Mme TOPART, MM. VANDEWALLE, WOHLSCHLEGEL.

Excusés :

M. AUFFRET, Mme BIQUET (remplacé par M. PARENT), M. DERYCKE (pouvoir à Mme BONNARD), M. GOSSET (pouvoir à Mme HERVIEUX), Mme GOUGIS, M. GOUTTEFARDE (pouvoir à Mme FRANCHET), LAINE (pouvoir M. BRUNET), Mme LEFORT, M. LOUVARD (pouvoir M. CHERON), M. NOEL remplace par M. MALHERBE), M. OBADIA (pouvoir M. OSMOND), PRIVE (pouvoir M. BRUNET), SAMON (pouvoir M. PETITBON).

A assisté à titre consultatif : Monsieur le Président de la délégation spéciale de Verneuil d'Avre et d'Iton

Secrétaire de séance : M. Damien BRUNET

**AMENAGEMENT DU TERRITOIRE – Elaboration du Plan Climat Air Energie Territoriale**

La loi de transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015, dite LTECV, a rendu obligatoire l'élaboration d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) pour tous les EPCI à fiscalité propre regroupant plus de 20 000 habitants qui sont ainsi *in fine* désignés comme les coordonnateurs locaux de la transition énergétique. Avec près de 40 000 habitants, l'Interco Normandie Sud Eure est ainsi tenue d'établir son PCAET.

Les objectifs du PCAET sont de réduire les émissions de gaz à effet de serre du territoire (volet « atténuation ») et d'adapter le territoire aux effets du changement climatique afin d'en diminuer la vulnérabilité (volet « adaptation »).

Le PCAET prend en compte l'ensemble des problématiques climat-air-énergie autour de plusieurs axes d'actions : la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la réduction des consommations énergétiques, le développement des énergies renouvelables, l'amélioration de la qualité de l'air, l'adaptation au changement climatique.

Le PCAET comprend un diagnostic, une stratégie territoriale, un programme d'actions et un dispositif de suivi et d'évaluation. Le PCAET est mis à jour tous les six ans.

Le PCAET doit faire l'objet d'une évaluation environnementale (dite « évaluation environnementale stratégique »). Cette évaluation est à engager dans les meilleurs délais, notamment pour permettre la bonne prise en compte des enjeux environnementaux et d'enrichir le dialogue entre les parties prenantes lors de la construction du PCAET.

Le PCAET est une démarche de planification, à la fois stratégique et opérationnelle. Il concerne tous les secteurs d'activité, sous l'impulsion et la coordination de l'EPCI qui le porte. Il a ainsi vocation à mobiliser tous les acteurs économiques, sociaux et environnementaux (collectivités, associations, agriculteurs, entreprises, ...).

L'INSE a déjà mené une importante phase de préfiguration en vue de l'engagement de l'élaboration de son PCAET :

- ✓ Un partenariat avec le CAUE27, la DDTM27 et AgroParisTech qui a notamment abouti à la tenue d'un atelier participatif en juin 2019 avec les élus du territoire ;
- ✓ Le recrutement d'une chargée de mission PCAET en octobre 2019 ;
- ✓ Des entretiens auprès d'une diversité d'acteurs locaux et institutionnels ;
- ✓ Le travail mené dans le cadre de la Commission Transition énergétique de l'INSE.

Cette étape préparatoire a notamment permis de mieux cerner les besoins et attentes sur le territoire et, déjà, de mobiliser de nombreux acteurs. Elle a également mis en lumière les multiples réalisations et initiatives existantes, de même qu'une diversité de thématiques que l'engagement du PCAET permettra d'approfondir : développement des circuits courts, lutte contre le gaspillage alimentaire, amélioration de la mobilité, etc.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- Autorisent l'INSE à s'engager dans l'élaboration de son Plan Climat Air Energie Territorial, lequel couvrira ainsi l'intégralité du périmètre de ses 41 communes membres, et à autoriser Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à cette décision.
  
- Acceptent que les documents composant le PCAET soient réalisés en interne, à l'exception de l'Évaluation Environnementale Stratégique (EES) pour laquelle il sera fait appel à un prestataire extérieur spécialisé et, dès lors, autoriser Monsieur le Président à lancer la consultation des entreprises pour la réalisation de cette évaluation.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.  
Pour copie conforme.

Acte rendu exécutoire après dépôt en  
Préfecture le

24 DEC. 2020



Le Président,  
Jean-Luc BOULOGNE

